

Courrier des lecteurs

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger**

Band (Jahr): **37 (2010)**

Heft 1

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Honte

La funeste votation populaire d'hier sur l'interdiction de la construction des minarets nous donne une nouvelle raison d'avoir honte d'être Suisses. Cela dit, j'ai au moins pu me réjouir du fait que le député du Bundestag de ma circonscription bavaroise, Alexander Dobrindt, secrétaire général de l'Union chrétienne-sociale (CSU), s'est clairement prononcé contre l'idée de suivre l'exemple suisse. Il a même affirmé avec optimisme qu'en Allemagne, une telle votation connaîtrait, le cas échéant, une issue négative.

Aussi lui ai-je écrit ce qui suit: cette fois, au lieu de vous adresser une requête, j'aimerais vous féliciter pour votre position face à la question de savoir s'il y a lieu d'emboîter le pas à la Suisse quant au refus des minarets et vous remercier pour votre courage et pour la clarté de votre discours. Si, en tant que double national et citoyen du monde avoué, je ne pouvais abandonner toute identification émotionnelle avec un état national, je devrais aujourd'hui – une fois encore – avoir honte d'être Suisse. Le résultat de la votation populaire de dimanche est une régression civilisatrice dans un monde vers lequel nous convergions tous, en dépit des réticences qui subsistent toujours dans les esprits. Je ne suis pas aussi sûr que vous qu'en Allemagne, la même votation déboucherait sur un résultat différent de celui qu'a connu la Suisse où, soit dit en passant, la majorité des milieux gouvernementaux s'était aussi dite défavorable à une modification de la Constitution en ce sens. Il est toutefois rassurant qu'un tel changement de la loi ne devienne pas impératif pour la

simple raison que de nombreux votants l'ont plébiscité. Heureusement, quelques obstacles – suffisamment hauts espérons-le – empêcheront une restriction de la liberté de religion aussi indigne de s'ancre dans la Constitution suisse.

M. de Coulon, Schabsoien, Allemagne

Unilatéral

Un grand merci pour la dernière édition de la «Revue Suisse». Comme de nombreux lecteurs, je l'apprécie énormément et la considère comme un enrichissement régulier.

Quel ne fut pas mon plaisir de lire un éditorial essentiellement consacré à la culture de la Suisse. Permettez-moi toutefois d'apporter quelques commentaires au texte de Heinz Eckert. C'est un fait: les importants investissements consentis en faveur de la culture sont une distinction et une marque identitaire pour notre pays. Cela dit, je trouve regrettable de ne décrire presque qu'unilatéralement le florissant paysage culturel de la Suisse. À part l'évocation de quelques festivals en plein air, les exemples cités ne portent que sur l'eCulture haut de gamme, dont le rayon d'action ne dépasse pas une couche plutôt restreinte de la population et de la société. Il n'est guère étonnant que Présence Suisse ait tendance à manifester son intérêt pour ces exemples, sa tâche portant davantage sur la diffusion de la culture (image de marque) que sur le dialogue culturel. La diversité culturelle de la Suisse va toutefois bien au-delà de ce qu'en dit l'article. Ainsi, par exemple, Pro Helvetia promeut la liberté d'expression des acteurs culturels. Il s'agit également de projets allant au-delà d'événements coûteux (ce qui apparaît dans

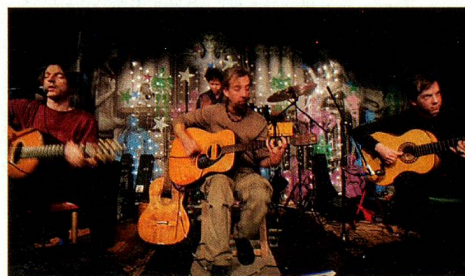
Des dieux belvétiques

Avec plus de vingt ans de carrière et quinze albums au compteur, The Young Gods sont devenus une référence internationale du rock électro-industrielle et des expérimentations sonores. Le combo originaire de Fribourg et installé à Genève enchaîne les projets originaux et n'a de cesse d'étonner le public et son large réseau de fans à travers le monde. Après avoir revisité la musique du film documentaire «Woodstock» (1970) en 2005 et 2009, le quatuor s'est carrément mis à nu en réinterprétant une partie de son répertoire en version acoustique sur l'album «Knock on Wood». Il délivre cette fois-ci un folk blues psychédélique où deux guitares flirtent avec un sitar sur des percussions survitaminées. Le tout envoûté par la voix de Franz Treichler dont le timbre et les nuances semblent hantés par Jim Morrison. Il n'hésite pas à reprendre à la sauce «Young Gods» quelques titres d'anthologie comme «Freedom» de Richie Havens, «If Six Was Nine» de Jimi Hendrix ou encore «Everything In Its Right Place» de Radiohead.

C'est en 1985 que naît ce météore helvétique. L'année suivante, le groupe joue déjà à Londres et enchaîne ensuite les albums à un rythme d'horloger. Il consacre même un disque au compositeur Kurt Weill en 1990. La force des Young Gods réside dans son statut de pionnier du rock industrielle où de lourds riffs de guitares dansent sur des samplings imposants (boucles sonores répétitives). Avec l'opus «TV Sky» en 1992 et son blues rock cosmique, le groupe affole la planète électrique. U2 et ses producteurs avouent leur admiration pour les Suisses. Les Gods écument les scènes d'Amérique du Nord et enchaînent sur une tournée mondiale dont la créativité sera immortalisée sur l'album «Live Sky Tour» enregistré en Australie en 1993. Les années 2000 voient le groupe élargir ses horizons dans des aventures comme «Amazonia Ambient Projet» avec le fameux anthropologue Jeremy Narby («Le Serpent Cosmique») ou encore l'album purement électronique «Music For Artificial Clouds» inspiré par une performance du combo dans le cadre de l'Expo 02. Les Young Gods peuvent tout sampler, du son de l'évier qui se vide à la goutte d'eau qui tombe dans une flaque.

Que nous réservent Franz Treichler, Al Comet, Bernard Trontin et Vincent Hänni en 2010? On devrait l'apprendre au cours de l'année avec un disque annoncé comme rock, électro et acoustique. Le combo est en tout les cas en grande forme après avoir terminé l'année 2009 en jouant en compagnie de Richie Haven, le guitariste mythique qui a ouvert le festival de Woodstock en 1969. Pour découvrir les Young Gods et leurs univers, n'hésitez pas à taper le nom du groupe sur les sites de partage de vidéos youtube ou dailymotion et l'aventure pourra commencer!

ALAIN WEY



www.younggods.com

www.myspace.com/theyounggods

l'article comme une condition de la culture de classe mondiale). L'important – précisé dans le cas d'une politique culturelle tournée vers l'étranger – consiste en la promotion et en l'échange d'une culture aux multiples facettes, dépassant ainsi clairement la référence à une consommation culturelle de qualité et onéreuse par les Suisses autochtones. L'expression «grande puissance culturelle», qui conclut l'article, n'est dès lors guère heureuse. Car la culture reste un moyen de vaincre les structures de puissance hégémoniques, pour aller plus loin que la représentation pure. La politique culturelle extérieure ne peut poursuivre d'autre objectif. Le problème surgit lorsque la culture est instrumentalisée ou perçue comme une marchandise d'exportation. Il ne suffit pas d'un public qui paie. Il en faut également un qui participe. Aussi à l'étranger.

Y. Regenass, Hildesheim, Allemagne

Domage

Nous revenons en Suisse après 17 ans passés en Allemagne, une période pendant laquelle la «Revue Suisse» aura été un compagnon aussi agréable qu'intéressant. Et il serait dommage qu'elle ne soit, à l'avenir, plus disponible que sous forme électronique. Nombre d'entre nous passent toute leur journée face à un ordinateur et doivent, dans le cadre de leur profession, continuellement consulter et lire des documents joints aux mails qu'ils reçoivent. Or, lorsqu'une analyse ou une compréhension plus approfondie de ces textes s'impose, il devient indispensable de les imprimer. Tout bien considéré, cette économie ne sera donc que minime et ne servira de surcroît – une fois de plus –

que les producteurs et non les «consommateurs».

J'ai toujours apprécié de lire la «Revue Suisse» le soir, confortablement installé dans mon canapé, ou le dimanche matin, au petit-déjeuner. Je ne peux imaginer devoir désormais systématiquement avoir mon ordinateur portable sous la main pour pouvoir lire la «Revue Suisse» numérisée, et ce, pour des raisons de coûts.

La Suisse a pour tâche d'informer ses citoyens de l'étranger. Une tâche qui devrait, à ses yeux, avoir davantage de valeur que celle qui prévoit, à

avant de le renvoyer par poste en Suisse, ce pour confirmer que je suis toujours en vie et que j'ai encore droit à ma modeste rente. Quant à savoir ce que l'opération va coûter en termes de port et de papier...

F. Leisinger, Marbella, Espagne

Frustrée

Je ressens une grande frustration en entendant sans cesse parler des riches Américains qui cachent leur argent en Suisse. Car je puis vous l'assurer: les nantis se sortiront de ce borborygme. Ce sont les petits qui trinqueront.

«REVUE SUISSE»: VERSION PAPIER OU ÉLECTRONIQUE?

Dès cette année, toutes les Suissesses et tous les Suisses de l'étranger dont l'adresse e-mail est connue de leur représentation suisse ne recevront plus la «Revue Suisse» que par voie électronique. **Qui souhaite conserver à l'avenir la version papier doit s'annoncer expressément via le lien www.swissabroad.ch** Nous vous saurions gré de signaler par la même voie tout changement d'adresse postale ou électronique, afin que nous puissions continuer à garantir une distribution de la «Revue Suisse» touchant l'ensemble du lectorat.

l'avenir, de réduire la «Revue Suisse» à une seule version électronique servant d'alibi.

B. Hauser-Schäublin, Göttingen, Allemagne

Préserveons l'environnement

Un grand merci pour la «Revue Suisse». La version électronique permet d'économiser du papier et préserve l'environnement. D'ailleurs, je viens de télécharger sur mon ordinateur – en quelques secondes – un ouvrage de 276 pages sur les dernières modifications de loi du ministère espagnol de l'intérieur. D'un autre côté, la caisse de compensation centrale de Genève m'a fait parvenir par courrier une lettre accompagnée d'un formulaire que je dois faire certifier et timbrer par l'autorité espagnole compétente,

Nous sommes une famille suisse qui a vécu en divers endroits du monde ces dernières années, actuellement établie aux États-Unis grâce à une carte de séjour («green card»). Nous avons deux fils de 19 et 16 ans, scolarisés ici. Depuis leur naissance, ils ont été titulaires de comptes bancaires UBS sur lesquels leurs grands-parents ont versé de l'argent lors de leurs anniversaires, à Noël, etc. Mon époux et moi-même avons eu deux comptes – un épargne et un courant – pendant plus de 30 ans. De même, nous avons contracté un emprunt avec UBS sur plus de 20 ans, car nous possédons en Suisse un petit appartement, que nous louons. Tous ces comptes ont toujours été déclarés. Mais en octobre dernier, on nous a priés de les

boucler parce que nous avons une adresse aux États-Unis. En l'espace d'une semaine, j'ai reçu quatre courriers recommandés dans ce sens. Lorsque nous avons téléphoné, on nous a dit que nous n'avions qu'un seul appel à disposition. J'ai eu l'impression d'être en prison. Lorsque j'ai enfin pu parler à une personne compétente, je lui ai demandé ce qu'il adviendrait de notre emprunt-logement. Pas la moindre réponse. En fait, ils n'auraient pas pu moins s'en soucier. Nous avons été traités comme des moins que rien. J'ai demandé si nous pouvions transférer nos comptes dans la structure mise en place pour les clients américains. On m'a répondu que pour être considéré comme un client, il fallait un minimum de CHF 50 000.–. Dites-moi qui, à 19 ou 16 ans, peut bien disposer d'une telle somme sur un compte bancaire? Je suis vraiment frustrée et furieuse de la manière dont UBS a abordé cette situation.

G. Blackburne, Savannah, États-Unis

Ensemble avec le fromage Appenzell

C'est probablement très banal, mais toute la famille est enchantée chaque fois qu'elle reçoit la «Revue Suisse». Sur tout mes enfants de 11 et 12 ans, qui ont déjà voyagé en Suisse et y ont passé des vacances fabuleuses. S'il vous plaît, continuez à l'envoyer. Nous l'apprécions vraiment beaucoup, comme le fromage «Appenzell Extra»... Cordiales salutations des pampas infinies.

G. Vidallé Baumgartner, Rosario, Argentine